

Communiqué de presse

Le Département a voté le budget 2021

Le budget 2021 du conseil départemental a été adopté avec 28 voix pour et 18 contre ce jeudi 17 décembre 2020. Ce budget sera équilibré en dépenses et en recettes à 803,15 M€ (848,15 millions d'euros en y ajoutant les opérations d'ordre).

Un budget de 803,15 M€ pour faire face à la crise et continuer d'investir



*opérations réelles et hors crédits revolving



PRINCIPALES RECETTES

410,3 M€ : fiscalité indirecte
213,9 M€ : compensations et dotations de l'État
58,4 M€ : fiscalité directe

À NOTER :

> Suppression de toute autonomie fiscale (pas de pouvoir d'agir sur le taux d'un impôt).
 > 24 M€ d'autofinancement et 71,1 M€ d'emprunt pour financer l'essentiel des investissements.

UNE GESTION RIGOREUSE = UN BUDGET QUI AMORTIT LES CHOCS DE LA CRISE ET PERMET D'INVESTIR

UN BUDGET DE RÉSISTANCE
POUR AMORTIR LA CRISE SANITAIRES ET SOCIALE

UN BUDGET DE RÉSILIENCE
SOUTIEN AUX HABITANTS, ACTEURS LOCAUX ET ENTREPRISES

UN BUDGET D'ACTION
ÉDUCATION, SERVICE PUBLIC, SOLIDARITÉ

Elaboré dans un contexte inédit et incertain, ce budget est qualifié de réaliste, résilient et résistant par la majorité départementale. « *Les départements sont le niveau de collectivité le plus impacté par la crise sanitaire. Les allocations individuelles de solidarité ont continué de progresser à un rythme soutenu, bien plus rapide que celui des recettes qui nous sont versées par l'Etat* », a rappelé Valérie Beausert-Leick, qui a également souligné qu'il était le premier budget sans autonomie fiscale : en terme de recettes, sauf emprunt, les ressources proviennent de l'Etat.

L'emprunt, justement, est le levier actionné par le Département pour maintenir ses efforts en 2021 (71,1 M€), aux côtés des habitants particulièrement touchés par la crise sanitaire et sociale, et aux côtés des territoires. Ce budget se traduit en particulier par le **refus d'une logique d'économies massives** « *qui se traduirait par un fort recul du niveau de service, incompatible avec les responsabilités du Département sur son champ de compétence, et particulièrement inadapté au moment où se profile une crise économique et sociale majeure, conséquence de la crise sanitaire* » précise Christian Ariès, vice-président en charge des finances. En 2021, la Meurthe-et-Moselle maintiendra un niveau élevé d'investissement (89,7 M€).

Ce budget **permettra à la collectivité et aux 3 000 agents du service public départemental de mettre en œuvre son action autour de quatre priorités :**

→ **[SOLIDARITES]**

Continuer à accompagner et relever les défis posés par les évolutions sociologiques et démographiques en matière de protection de l'enfance, d'éducation, d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Cela se traduit par le maintien d'un niveau élevé de services au public sur l'ensemble du territoire autour des maisons du département, des maisons départementales des solidarités et des points d'accueil répartis sur l'ensemble de la Meurthe-et-Moselle (72 sites).

→ **[INSERTION ET EMPLOI]**

Continuer de soutenir les potentialités locales et générer de nouvelles dynamiques au service de l'emploi et de la construction des parcours d'insertion.

→ **[TRANSITION ECOLOGIQUE]**

Engager plus fortement encore la collectivité dans la transition écologique ;

→ **[CITOYENNETE]**

Maintenir les efforts conduits par la collectivité en matière d'éducation, de citoyenneté, d'éducation Populaire, et de lutte contre les discriminations.

Chiffres-clé du budget 2020

- Evolution des dépenses de fonctionnement portées à 689,4 M€ (+3,32% au total par rapport au BP 2020), en raison d'une forte augmentation des dépenses d'Allocations Individuelles de Solidarité (de +6,13%). Le poids des allocations individuelles de Solidarité (APA, PCH, RSA) représente 253,7 M€, soit 36,8 % de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement.

- La prévision des recettes de fonctionnement est en augmentation de + 0,5 %, et estimée à 713,4 M€ ;
- Le niveau des dépenses d'investissement hors dette s'établit à 89,7 M€ (91,8 M€ en 2020, 88,1 M€ en 2018).

CE QUI EST PRÉVU EN 2021

	104,9 M€	PERSONNES ÂGÉES
	89 M€	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
	109,3 M€	PROTECTION DE L'ENFANCE ET PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
	1,77 M€	PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
	1,56 M€	ACTION SOCIALE EN DIRECTION DES FAMILLES
	5,67 M€	ACTIONS D'INSERTION
	47,6 M€	COLLÈGES PLAN COLLÈGES NOUVELLES GÉNÉRATIONS, RESTAURATION SCOLAIRE, FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS.
	2,9 M€	CULTURE
	1,8 M€	CITOYENNETÉ, SPORTS, ÉDUCATION POPULAIRE
	2,81 M€	CHÂTEAU DE LUNÉVILLE
	45,4 M€	ROUTES ET ÉQUIPEMENTS
	6,9 M€	HAUT DÉBIT
	1,4 M€	ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE
	2,35 M€	HABITAT-LOGEMENT
	15 M€	APPUI AUX TERRITOIRES
	+2 M€	FONDS DE RELANCE 54 (- XX M€ FONDS DE RELANCE RÉGIONAL)
	5 M€	ENVIRONNEMENT
	2,7 M€	CITÉ DES PAYSAGES À SION
	1,71 M€	AGRICULTURE
	139,7 M€	RESSOURCES HUMAINES
	21,8 M€	SAPEURS-POMPIERS

RÉSISTANCE

Le Département aurait pu mais n'a pas voulu entrer dans une logique d'économies massives. Cela se traduirait par un net recul du niveau de service public et par une baisse de l'appui économique à travers les marchés publics. Le niveau d'investissement a donc été maintenu à un niveau élevé (89,7 M€) avec une augmentation des emprunts pour générer de nouvelles recettes, aujourd'hui seul levier possible dont dispose la collectivité.

RÉALISME

Les dépenses de fonctionnement seront de 689,4 M€ en 2021 (+ 3,32 % par rapport à 2020). C'est principalement du fait de l'augmentation des dépenses pour les allocations individuelles de solidarité (AIS). Cela montre également, ce qu'a souligné la chambre régionale des comptes, les efforts de rigueur du Département.

RÉSILIENCE

En posant clairement la question à l'état de la recentralisation du financement des AIS pour mieux développer ses actions, en maintenant une forte présence du service public partout en Meurthe-et-Moselle, en proposant d'expérimenter un revenu de base, en étant territoire démonstrateur dans la lutte contre la pauvreté, territoire innovant en matière de protection de l'enfance, département solidaire en matière d'accueil des mineurs étrangers isolés, le Département refuse de céder à la morosité et continue de faire de la solidarité un levier de développement.

C'est quoi l'effet ciseau ?

Voilà une expression que l'on entend souvent à propos des finances des départements, seule collectivité locale à se retrouver dans une telle complexité budgétaire du fait de ses compétences en matière de solidarité. Effet ciseau, cela signifie que le niveau des dépenses progresse plus vite que le niveau des recettes.

Dans la situation actuelle, cet effet ciseau peut aussi se dire du fait des transitions économiques, sociales et démographiques : les demandes augmentent, qu'il s'agisse de la précarité, du logement, du vieillissement ou du handicap.

